

Signalisation temporaire des chantiers

Sous réserve des disponibilités, les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24h avant le début de la session de formation

Objectifs

OBJECTIF OPERATEURS :

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la signalisation temporaire des chantiers sur la voie publique.

Maîtriser la réglementation

Actualiser les connaissances sur la signalisation temporaire et la sécurité des agents et des usagers

Connaître les signalisations à mettre en place pour un chantier courant

Public Visé

Toute personne peu ou pas expérimentée appelée à réaliser des interventions sur chaussées ou à proximité, ayant à mettre en oeuvre la signalisation temporaire

Objectifs pédagogiques

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la signalisation temporaire des chantiers sur la voie publique.

Maîtriser la réglementation.

Actualiser les connaissances sur la signalisation temporaire et la sécurité des agents et des usagers.

Connaître les signalisations à mettre en place pour un chantier courant

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en Présentiel

Méthode active permettant la participation du stagiaire.
Livret pédagogique.

Qualification Intervenant(e)(s)

expert

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES

La sécurité et la responsabilité :

Analyse de situation et prévention

La signalisation des véhicules de chantier

Les EPI et le personnel sur chantier

La sécurité des usagers

Aspects réglementaires

Réglementation : relative à la signalisation temporaire

Les principes fondamentaux de la signalisation temporaire

Les textes réglementaires en vigueur

Adaptation, cohérence et valorisation de la signalisation

Les différents types de chantiers temporaires

Les chantiers fixes/mobiles

Les chantiers urbains et hors agglomération

Les différents alternats

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13

La mise en place des déviations La signalisation de jour et de nuit

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités de formation :

Formation en présentiel

Formation en entrées et sorties permanentes (tout au long de l'année)

Support de cours, livret stagiaire , exercices et test numériques

MémoForma remis au participant

Préparation à l'épreuve finale

Test pratique reprenant l'intégralité des modules étudiés en fin de formation.

A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire et une évaluation du formateur.

Feuilles d'émargement

Modalités d'Accessibilité

Nous nous tenons à disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mise en oeuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 2 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Jeremy RENAUDIN
Assistant commercial

Tél. : 0627350005

Mail :
administratif@lesclesde laformation.com